

Publié le 14 décembre 2018

Les Epl prennent le large face au défi maritime

Pour la première séance en plénière du Congrès des Epl à Rennes, le sujet était vivifiant : le rôle des Entreprises publiques locales dans le développement économique des littoraux et notamment des filières de la pêche. Filière peu connue, plusieurs Epl interviennent dans ce secteur, que ce soit pour l'aménagement ou pour créer un écosystème favorable aux activités halieutiques.



Guillaume Dieuset, directeur général de la [Sem Breizh](#), le rappelait en introduction : « *aucun point en Bretagne n'est distant des côtes à plus de 100 kilomètres* », ce qui reflète une réalité partagée avec les îles ultramarines mais également avec la Guyane dont la façade maritime accueille le plus de population.

Olivier Guyader, économiste des ressources naturelles outre-mer à l'Ifremer l'a également rappelé : « *la pêche est un secteur mondialisé où l'Ifremer et les collectivités interviennent pour mieux valoriser les marchés locaux et développer les aménagements côtiers* ».

Suite à une présentation de la Nouvelle-Calédonie, **Michel Lasnier**, directeur général de [Promosud](#) est revenu sur 3 types d'activités soutenues par les Epl de développement économique calédonienne : la pêche au thon, notamment le thon jaune très réputé, exporté au Japon et pêché de manière durable et respectueuse de l'environnement, la production de crevette bleue et l'holothurie *scabra*, concombre de mer particulièrement apprécié des marchés asiatiques. Ces marchés de niche, à forte valeur ajoutée, permettent à la Nouvelle-Calédonie de se différencier sur les marchés internationaux. C'est également son image qu'elle vend avec un des plus beaux lagons du monde, protégé par le parc naturel de la mer de Corail, créé en 2014.

Écho identique en Bretagne, où la pêche pèse pour environ 5 % des emplois et où les investissements publics sont présents au travers de prises de participations dans des sociétés (Brittany Ferries), de l'aide au renouvellement de la flotte ou encore à l'accompagnement de la filière au travers de formations adaptées. Passerelle entre deux océans : le marché de l'holothurie s'y développe depuis peu et la Sem Promosud propose aux Epl bretonnes un transfert de compétences.

Autre type d'accompagnement par une Epl, la filiale de portage immobilier industriel, **BreizhImmo** a mis à disposition d'une société de décorticage de homard à froid un foncier dans le port de Lorient pour un montant d'investissement de 4 millions d'euros.

Jean-Paul Solaro, président-directeur général de la [Sem Lorient-Keroman](#), qui gère le port de pêche¹, l'aire de réparation navale (216 bateaux réparés par an) et la concession navale de la Région Bretagne avec notamment la gestion d'une « halle à marée »², confirme que l'intervention publique est nécessaire pour créer de la valeur ajoutée et des emplois. Ce sont ainsi 40 millions d'euros par les collectivités locales et 2 millions d'euros par la Sem qui ont été investis dans le développement économique du port de Lorient. Pour le PDG, « *notre rôle est d'être le cœur du réseau de l'écosystème entre les pêcheurs, les mareyeurs, les distributeurs et de toute cette économie portuaire* ».

Les intervenants ont également dressé quelques perspectives pour l'avenir de cette filière : développement des énergies marines renouvelables, traitement des coproduits de la mer pour l'industrie pharmaceutique mais aussi déploiement de la biotechnologie de la mer pour laquelle des investissements très importants sont à réaliser afin d'accompagner les PME dans leur développement à l'international (comme *Hemarina*© à Morlaix pour le développement d'une hémoglobine universelle³ ou encore la recherche autour des produits de la mer non alimentaires comme les algues).

¹Lorient est le 2e port de pêche français en tonnage et le 1^{er} en valeur.

²Aussi appelée « criée », premier lieu de mise en marché du poisson ou des crustacés lorsqu'ils sont débarqués des bateaux.

³ hemarina.com

À télécharger

- [IFREMER](#)
- [LORIENT KEROMAN](#)